



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

MARLY EN CHIFFRES 4

2022 – UNE ANNÉE D'ACTION COMMUNALE 12

- SERVICES AUX HABITANTS
- DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- UNE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE QUI REPREND
- DE NOUVELLES DISTINCTIONS

ORGANISATION 24

- ORGANIGRAMME
- RESSOURCES HUMAINES

FINANCES 28

- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022



THIERRY HORY

MAIRE DE MARLY
VICE-PRÉSIDENT
DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ
CONSEILLER RÉGIONAL
DU GRAND-EST

ÉDITO

Cette année encore, l'actualité ne nous a pas permis un retour à la normale. En effet, 2022 a été marquée par un choc énergétique majeur avec la hausse brutale des coûts d'approvisionnement et la confirmation que le défi du réchauffement climatique va nous amener à accélérer l'adaptation de nos villes à ce changement.

Ce rapport d'activités montre que la municipalité, comme toujours, a su s'adapter, et que les problématiques économiques, sociales et environnementales qui découlent de la crise actuelle sont au cœur de nos préoccupations.

Notre action a été soutenue, sur fond de gestion financière une fois de plus contrôlée. Maîtrise de la fiscalité, non recours à l'emprunt, les dépenses ont été optimisées sans jamais sacrifier la qualité du service aux usagers.

Les efforts menés ont d'ailleurs permis à notre commune d'obtenir de nouvelles récompenses, comme le label Ville Sportive Grand Est, un deuxième laurier pour notre label Ville Active et Sportive et les lauriers des collectivités locales en matière de transition écologique et de développement durable.

Evidemment, maintenir notre cap n'aurait pu être possible sans l'engagement constant des femmes et des hommes qui font notre service public municipal et incarnent au quotidien notre capacité collective à inventer l'avenir. Tout au long de l'année, ils ont œuvré en faveur de l'intérêt général, pour que chaque Marlienne et Marlien puisse profiter d'une ville où il fait bon vivre. Je souhaite donc remercier, à travers ce rapport d'activités, l'ensemble des agents de la Ville de Marly pour leur professionnalisme et leur engagement.



CHIFFRES *CLÉS*



10 108 habitants
(chiffre INSEE au 01/01/22)

11 km² de superficie

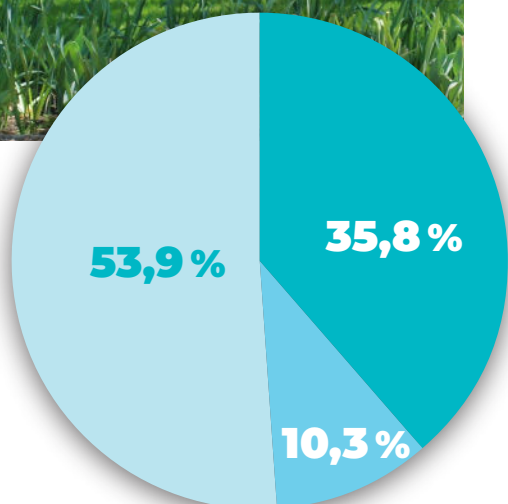
4^e ville de la métropole
(46 communes)

POPULATION

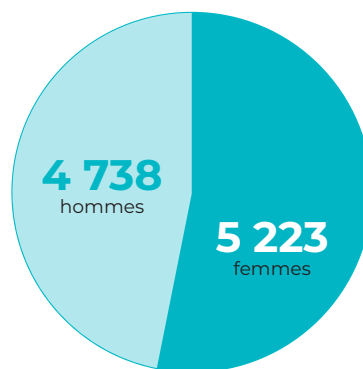
110
décès

49
naissances

4 432 ménages



- couples avec enfants
- familles monoparentales
- couples sans enfants



Population municipale par sexe et âge en 2020

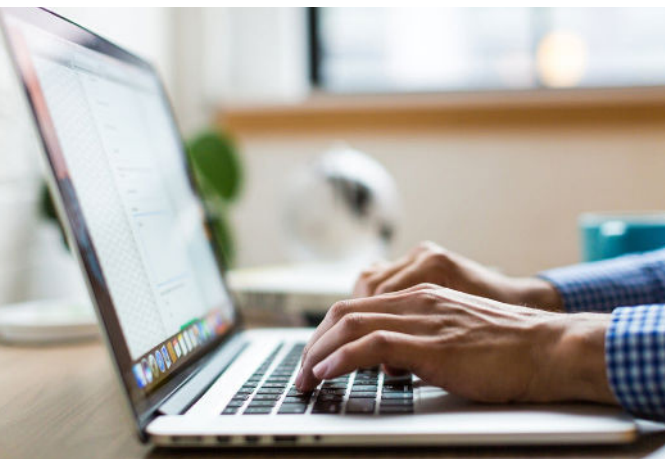
	Hommes		Femmes	
Ensemble	4 738	100 %	5 223	100 %
0 à 14 ans	669	14,1	603	11,6
15 à 29 ans	715	15,1	691	13,2
30 à 44 ans	656	13,8	733	14
45 à 59 ans	1 007	21,3	1 199	23
60 à 74 ans	1 115	23,5	1 225	23,5
75 à 89 ans	543	11,5	688	13,2
90 ans et +	34	0,7	83	1,6
0 à 19 ans	974	20,6	864	16,5
20 à 64 ans	2 483	52,4	2 793	53,5
65 ans et +	1 281	27	1 565	30

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographique au 01/01/2023

Population municipale par grandes tranches d'âges

	2009		2014		2020	
Ensemble	9 607	100 %	9 848	100 %	9 961	100 %
0 à 14 ans	1 465	15,2	1 414	14,4	1 272	12,8
15 à 29 ans	1 463	15,2	1 504	15,3	1 406	14,1
30 à 44 ans	1 498	15,6	1 414	14,4	1 389	13,9
45 à 59 ans	2 455	25,6	2 385	24,2	2 207	22,2
60 à 74 ans	1 859	19,4	2 166	22	2 340	23,5
75 ans et +	866	9	965	9,8	1 347	13,5

Source : Insee, RP2009, RP2014, RP2020 exploitations principales, géographique au 01/01/2023



EMPLOI



72 %

d'actifs

Source : Ithéa

300
frontaliers

En progression
de 15%
depuis 2020

URBANISME



4 427

résidences principales

71,1 % de logements individuels
28,7 % d'appartements



859

logements sociaux SRU



70 ha

d'espaces verts





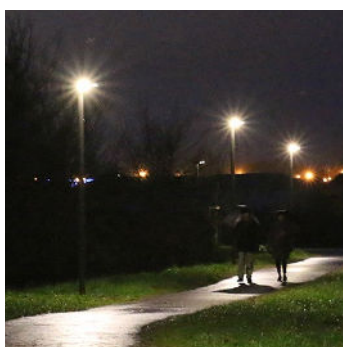
2 625
candélabres &
poteaux
+ 2 625 lampes
206 Leds



60 km
de voiries
152 noms de rue
15 lotissements



9
aires de jeux
+ 3 équipements
sportifs





HANDICAP & VIEILLISSEMENT

211

personnes bénéficiant
d'une carte d'invalidité

53

pensionnaires
aux Hortensias

60

pensionnaires
au val de Seille



157

résident(e)s
à l'EPDAH
Les Tournesols

PETITE ENFANCE

25

enfants

accueillis de façon
modulée au multi accueil
la Maison des Loupiots



VIE SCOLAIRE



657

élèves de maternelle
et élémentaire

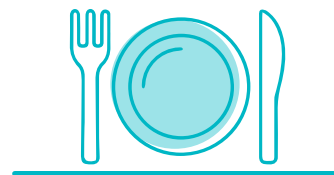
(431 en élémentaire,
226 en maternelle)



518

enfants inscrits au périscolaire
sur le créneau de midi

(343 en élémentaire,
175 en maternelle)



49 845

repas servis à l'année
(maternelle et élémentaire),

soit 346 repas/jour

VIE CULTURELLE

72

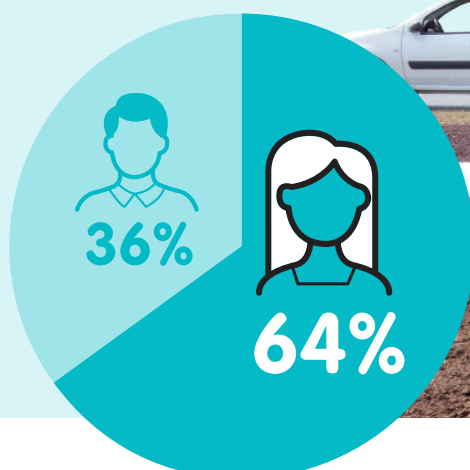
associations culturelles,
sportives et caritatives/
humanitaires

La maison des associations
sur le site de l'ancienne base aérienne

COLLECTIVITÉ



144
agents
105 ETP





31

bâtiments communaux

Dont **3** groupes scolaires,
et des lieux dédiés au sport et à la culture.

373

élèves au conservatoire
(année 2022-23)



1



2



3



4



5

- 1 Espace culturel Le Nec
- 2 Cinéma Marlymages - Conservatoire
- 3 Centre Socio-culturel Gilbert Jansem
- 4 Cosec La Louvière
- 5 Hôtel de ville

UNE ANNÉE ***D'ACTION COMMUNALE***



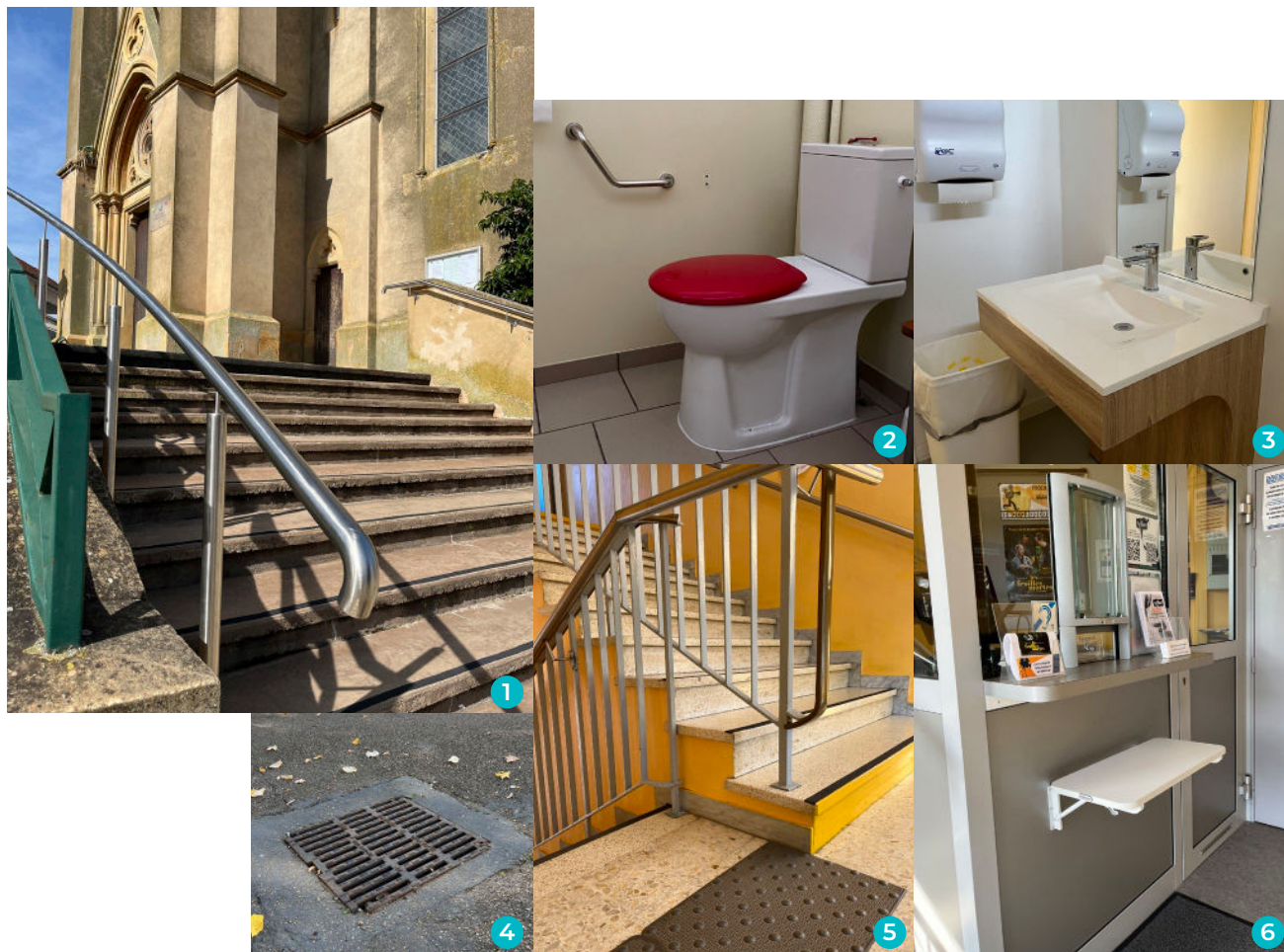
SERVICES AUX HABITANTS

HANDICAP & VIEILLISSEMENT

Pistes cyclables, aires de jeux, places PMR, etc., la commission pour l'accessibilité, créée en juillet 2020 a pour vocation de dresser l'état des lieux de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports. Chaque année, elle présente un rapport, ensuite adressé à la Préfecture. Sa valeur est uniquement consultative et peut avoir valeur de bilan.

La commission est composée de représentants de la commune, dont le maire, d'associations d'usagers et de personnes handicapées : Céline LARCHER, représentante des personnes handicapées, Claudine HETHENER, représentante des personnes âgées, Sandra NOEL, personne qualifiée gérontologie, Muriel MURCIA, représentante des usagers, Charles HOUNNOU, représentant des usagers, Odile JACOB-VARLET, Michel LISSMANN, Claude MAESTRI, Patrick SCHWICKERT et Eloïse HANSE.

En parallèle, engagée depuis 2016, la réhabilitation des bâtiments et espaces communaux se poursuit. En 2022 encore, différents bâtiments ont fait l'objet de travaux d'accessibilité.



Détail de ces aménagements :

- **Maternelle Henrion :**
création de toilettes PMR ②
- **Groupe scolaire Ferry :**
mise aux normes de 6 avaloirs dans les cours ④
- **Maternelle Ferry :**
création de toilettes PMR, ③
traçage d'une bande de guidage
et pose d'une main-courante
- **Stade Delaitre :**
mise aux normes des douches, vestiaires
et toilettes PMR extérieurs et mise
aux normes des avaloirs
- **Centre socio-culturel G. Jansem :**
porte de la salle de danse
- **Tennis club :**
mise aux normes des avaloirs
- **Primaire Henrion :**
pose de bandes de repérage
et de signalisation de marches d'escalier ⑤
- **Eglise Saint-Brice :**
pose de bandes de repérage
et signalisation de marches d'escalier ①
- **Cinéma Marlymages :**
mise en conformité du guichet d'accueil ⑥

URBANISME : ACCOMPAGNER LES MARLIENS DANS LEURS PROJETS

L'équipe du service urbanisme écoute, conseille et accompagne tout au long de l'année les projets des Marliens. En 2022, reflet d'une activité immobilière dynamique, ce sont 53 permis de construire, 232 déclarations préalables, 6 permis de démolir et 1 permis d'aménager qui ont été déposés.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables...) se gèrent en ligne sur un portail dédié de l'Eurométropole de Metz, de quoi épargner déplacements et plis postaux aux habitants. Il leur suffit désormais de se connecter sur la plateforme, de compléter le dossier avec les pièces justificatives... quelques clics et c'est transmis ! L'ensemble des échanges se fait ensuite par mail. Si besoin un outil d'assistance peut les guider.



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : FACILITER LES DÉMARCHES

Afin de simplifier et faciliter les démarches, les usagers peuvent depuis le 1^{er} juillet 2022, réaliser une pré-demande en ligne. Ce téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations à faire figurer sur le formulaire de demande CERFA. Ils prennent ensuite rendez-vous en mairie pour finaliser le dépôt de leur dossier.



UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

Aux vues de l'intérêt suscité à l'automne 2021, la ville a signé une convention avec l'entreprise Mutuelle familiale et une mutuelle communale est désormais proposée aux Marliens, leur permettant de payer moins cher, tout en bénéficiant d'un bon niveau de prestations. Etudiant, famille, retraité, sans emploi, ou en activité, cette couverture santé complémentaire collective s'adresse à tous. Des permanences sont en place depuis le mois d'octobre 2022 afin d'accueillir et renseigner les habitants intéressés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE POUR FIL ROUGE



RENATURATION DE LA SEILLE – 1^{ÈRE} PHASE DE TRAVAUX

Partie intégrante du paysage de Marly, la Seille traverse notre ville sur une grande partie du ban communal. Au total, ce sont environ 6 kms de rivière qui s'écoulent entre espaces urbanisés et naturels, créant un véritable havre de paix pour les Marliens, mais également pour la diversité d'espèces animales et végétales qu'elle accueille. Un précieux écosystème qu'il advient de protéger, et qui a fait l'objet à l'été 2022 de travaux de renaturation afin de retrouver son état naturel.

AMÉLIORER L'ÉCOULEMENT EN PÉRIODE D'ÉTIAGE

Au fil du temps, l'exploitation du sel et l'urbanisation ont conduit les Hommes à reprofiler la Seille pour en faire une rivière plus droite et plus large, une modification de son aspect qui altère le fonctionnement naturel du cours d'eau. Les travaux portés par le Syndicat mixte de la Seille Aval ont permis d'intervenir sur cette problématique. Sur le tronçon

allant de l'aval du moulin au pont de la rue des écoles, la surlargeur de la Seille engendrait différents problèmes notamment lors des périodes d'étiages, impactant sa qualité physique et biologique. La diminution de la hauteur d'eau favorisait l'augmentation de la température, le ralentissement des écoulements et la diminution de l'oxygénation, provoquant le développement d'algues dans le lit. Les travaux menés ont permis la création d'un lit mineur d'étiage qui permet de maintenir une hauteur d'eau et une vitesse d'écoulement, garantes d'une meilleure oxygénation et limitant le réchauffement de l'eau. Ces conditions sont primordiales pour protéger les espèces qui vivent dans nos cours d'eau.

D'autres aménagements permettent de diversifier les écoulements et les habitats (mouilles, radiers, épis...). Une seconde phase de travaux interviendra en 2023-2024 afin d'intervenir sur la continuité écologique de la rivière.

PERMETTRE AUX MARLIENS DE SE RÉAPPROPRIER LES LIEUX

Au-delà des travaux de renaturation, il s'agit également d'améliorer la qualité paysagère du site et de l'ouvrir davantage au public. Pour ce faire, différents cheminements et passerelles sont également prévus, deux pontons, dont l'un accessible aux personnes à mobilité réduite donnent accès aux pêcheurs et la création de deux annexes hydrauliques et d'une mare pédagogique offrira la possibilité d'animations notamment.



LA FORÊT MIYAWAKI POUSSE ET FAIT PARLER D'ELLE

MISSION DÉSHÉRBAGE

En octobre 2021, près de 1 000 personnes prenaient part à la plantation d'une forêt urbaine au Parc Paul Joly, une formidable aventure, sous le signe du partage, de la générosité et de l'échange qui a donné naissance à la forêt Miyawaki de Marly. Six mois plus tard, le 1er juin 2022, un nouvel appel était lancé auprès de tous pour participer à l'entretien du site.

Les 7200 arbres plantés le long de la RD 113A ont poussé et avec eux, quelques herbes folles, qu'il fallait débarrasser pour permettre aux jeunes plans de grandir. Certaines mauvaises herbes ont été arrachées et laissées sur place pour servir de paillage naturel. Huit mois après leur plantation, le constat est très positif puisque 99% des arbres ont résisté à l'hiver et se sont développés. Cette opération leur permet de s'épanouir encore davantage.



MA VILLE VERTE AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Afin de parer Marly de ses habits de verdure et de fleurs, un partenariat avec la ville de Metz a été mis en place : produites dans les serres municipales messines, les plantes sont donc désormais de production locale. Cette année encore une attention particulière est portée à la composition et au nombre de massifs fleuris, afin de limiter la consommation d'eau nécessaire pour les entretenir en cas de fortes chaleurs. Divers aménagements ont été réalisés, toujours en vue d'embellir Marly. De jolis papillons colorés sont venus se poser autour du NEC, créant une atmosphère poétique pour accueillir les concerts estivaux sur le parvis. Un énorme Marly a pris place vers le rond-point des ha-meaux, célébrant le nom de notre belle ville. Composés de matière Recyprint, des bouteilles en plastiques recyclées, ces décors sont conçus écologiquement par une entreprise éco responsable.



BILAN 2022

1m52

arbre le plus haut

0,70 m

Taille moyenne des arbres

- de 3%

pourcentage de perte



UNE DÉMARCHE RÉCOMPENSÉE

Le 17 novembre 2022, la Ville s'est vue remettre les lauriers des collectivités locales en matière de transition écologique et de développement durable pour cette belle réalisation : une formidable aventure collaborative, porteuse de valeurs fortes comme le partage, l'échange et sensibilisant à la préservation de notre environnement.





UN ARBRE, UNE NAISSANCE : NOUVELLES PLANTATIONS

Initiée en 2021, l'opération a déjà permis la plantation de 60 arbres. Jusqu'ici un arbre était planté par naissance. En 2022, afin de pouvoir poursuivre cette action sur plusieurs années encore, la municipalité a opté pour un arbre planté par mois de naissance, ce qui permettra de laisser à chaque arbre la place de s'épanouir. 12 nouveaux arbres ont été plantés au mois de décembre, dans le parc adjacent à la résidence Les Hortensias, afin de célébrer les 62 naissances intervenues entre octobre 2021 et septembre 2022. Sur chacun d'eux une étiquette a été apposée avec les noms et dates de naissance des enfants concernés.

LA TRAME NOIRE POURSUIT SON EXTENSION

Expérimenté en mars 2021, le dispositif de trame noire a trouvé un nouvel écho dans l'actualité de 2022 : initialement déployé pour des raisons écologiques, il l'est désormais pour des raisons économiques également, en lien avec la hausse du coût de l'énergie et un devoir de réduction de consommation.

Avec un peu plus de 2500 points lumineux sur la commune et l'inflation des coûts de l'énergie, la mesure s'est imposée d'elle-même : si l'on veut limiter la facture énergétique de la ville, il faut réduire ses consommations énergétiques. C'est pourquoi, dès les mois de septembre et octobre 2022, en plus du tronçon de la rue de Metz et de la rue Costes et Bellonte, de la rue du Chemin de Fer et de la rue des Garennes, déjà tramés en 2021, les Clos des Lilas, des Acacias et des Sorbiers, les Hameaux de Marly, de la Grange, de la Papeterie et du Bois, la rue de la Blanche Borne, la ZAC Paul Joly, la rue des Genêts, le Domaine de Largentier et le Quartier de la Charmille ont également progressivement rejoint la trame noire et font désormais l'objet d'une extinction des lampadaires de minuit à 5h du matin.



PROTÉGER LES ÉCOLIERS DE LA CHALEUR EN PÉRIODE ESTIVALE

Afin de limiter les problématiques de chaleur dans les écoles durant les saisons fortement ensoleillées, la ville a fait équiper l'ensemble des fenêtres de chaque groupe scolaire de stores. L'opération qui a représenté un budget global de 80 053 euros TTC, a démarré avec l'école maternelle Henrion : 26 stores posés. Les écoles maternelle Ferry (58 stores) et élémentaire Freinet (138 stores) ont été équipées durant les vacances scolaires de Noël, l'entreprise mandatée intervenant en dehors des heures de classe afin de ne pas perturber le rythme scolaire. L'opération fût bouclée en 2023 avec l'école primaire Ferry (138 stores).

UNE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE QUI REPREND

Après des mois de crise sanitaire, la vie culturelle et sportive a repris ses droits, retrouvant un rythme plus habituel :

- Les lauriers du sport, en avril
- 5 concerts Aire Livres en juillet sur le parvis du NEC
- Journée Marly découverte des associations fin août
- Portes ouvertes du conservatoire municipal en septembre
- Fête du fromage, des saveurs et du terroir en septembre
- Marly Jazz festival au mois de juin
- Les greniers au mois de mai
- Fête du sport
- Rencontres de la BD



10^E ANNIVERSAIRE DE JUMELAGE

avec la ville de Baiso, lors de la Fête du fromage



MAIS AUSSI :

MONOPOLIS

Le 14 mai, le NEC accueillait une soirée caritative. Pour l'occasion, l'association Comme un accord mettait à l'honneur Starmania à travers une mise en scène originale nommée MONOPOLIS, revisitant les personnages et mélodies de la célèbre comédie musicale. L'ensemble des fonds récoltés a été reversé au profit des Restos du Cœur.

CHARLIE LIGHT

Les 21 et 22 mai derniers, le NEC ouvrait ses portes à Charlie Light, les orphelins d'un monde moderne pour ses deux premières représentations. Il s'agit de la toute dernière création originale de Locksley Mus', écrite par Rémi Delekta, François-Xavier Borsi et Ferdinand Bistocchi, mise en scène par Sophie Delmas, chorégraphiée par Matteo Reggiori et accompagnée par l'orchestre symphonique de Marly dirigé par Ferdinand Bistocchi. Sur scène, évoquant la souffrance au travail, 30 artistes offrent au public un spectacle digne de Broadway, entre rires et larmes.

DE NOUVELLES DISTINCTIONS

MARLY REMPORTE LE LABEL VILLE SPORTIVE GRAND EST

Pour la première fois, la ville de Marly a proposé sa candidature pour obtenir le label Ville sportive Grand Est et elle a été récompensée. Ce label met en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements, son animation et la promotion de l'activité physique pour tous. A Marly, le sport tient une place prépondérante dans les actions sociales et d'animation de la ville qui investit pour les clubs. La municipalité les aide par un soutien financier, la mise à disposition de locaux (Cosec, stade Delaitre, boulodrome, tennis, etc.), un appui matériel (prêt de véhicules notamment) et par la communication (mobilisation de tous les supports de communication communaux). Notre ville a ainsi établi une véritable politique d'aide aux associations marliennes : un cercle vertueux s'est mis en place, une émula-

La Fête du sport s'est déroulée le 2 juillet 2022



tion s'est créée et insuffle une énergie à tous les acteurs du sport. Beaucoup de clubs cultivent un esprit sportif qui les conduit à la compétition et ils portent haut l'image de notre commune : les trophées et les titres sont nombreux au niveau national tout comme international. La valeur de l'encadrement et le souci porté à la formation des jeunes tout comme à la qualité des équipements mis à disposition





par la municipalité ont pour conséquence directe de conduire certains sportifs locaux vers l'élite. Tel est le cas d'Harold Mayot champion de tennis, numéro 1 mondial chez les juniors en 2020. En soutenant les associations, la ville aide non seulement les acteurs de la vie sportive, mais aussi tous ceux qui bénéficient de leurs actions. Ainsi, des tout-petits aux plus âgés, l'aide de la commune aux associations rayonne vers tous les Marliens.



UN DEUXIÈME LAURIER VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Labelisée Ville Active et Sportive en 2019, la ville s'est vu remettre un 2^e laurier ville active et sportive le 25 août 2022. Philippe IGEL, adjoint au sport, accompagné de Jean-Marc L'Huillier, en charge du service, se sont déplacé à Limoges pour récupérer la prestigieuse distinction : Philippe IGEL : « *Ce laurier supplémentaire, c'est une reconnaissance pour tous les acteurs de la vie sportive marlienne !* »



À MARLY, ON A DU CŒUR

L'appel aux dons lancé en solidarité avec l'Ukraine en mars 2022 a généré une très belle mobilisation sur notre commune. La récolte lancée par la municipalité début mars a mobilisé plus d'une trentaine de bénévoles qui ont assuré les permanences pour recevoir les dons, trier et conditionner les différentes denrées comme des produits de premiers secours, des produits d'hygiène, des denrées alimentaires et des vêtements chauds. Grâce à l'élan de générosité des Marliens



et Marliennes, ce sont plus de 350 cartons qui ont été conditionnés en 3 jours et qui sont partis vers les camps de réfugiés en Pologne et en Ukraine. Cette récolte a continué en mairie pendant 3 semaines.



CÔTÉ ÉLUS UNE NOUVELLE ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Lors du conseil municipal du 12 juillet 2022, Sarrah Bochet a été élue nouvelle adjointe au maire, en charge des affaires scolaires. Elle succède à Catherine Saint-Mard, démissionnaire. La séance a également permis l'installation de George Rivet, nouveau conseiller municipal, qui devient membre de la commission scolaire et périscolaire.





*Les jeunes élus en salle du conseil municipal avec monsieur le Maire
En juin, sous la forme d'un rallye photo, ils sont partis à la découverte de leur ville.
Les jeunes ont participé à leur première mission, le 1^{er} juin : l'entretien de la forêt Miyawaki.*



LE NOUVEAU CMJ EN ACTIONS

Ils ont été élus le 5 avril 2022, au sein des 3 écoles primaires et du collège La Louvière, qui ont bien voulu se prêter au jeu, 23 jeunes Marliens composent le nouveau Conseil Municipal des Jeunes, qui siège pour 2 ans. Un mandat qui leur permet de définir eux-mêmes des politiques adaptées à leurs besoins, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre. Ils participent souvent à des sorties, rencontres et à diverses manifestations (commémorations, inaugurations, actions caritatives...). En prenant part à la vie publique de la commune, ils apprennent à œuvrer pour l'intérêt de tous et se confrontent à la prise de décisions dans ce sens.

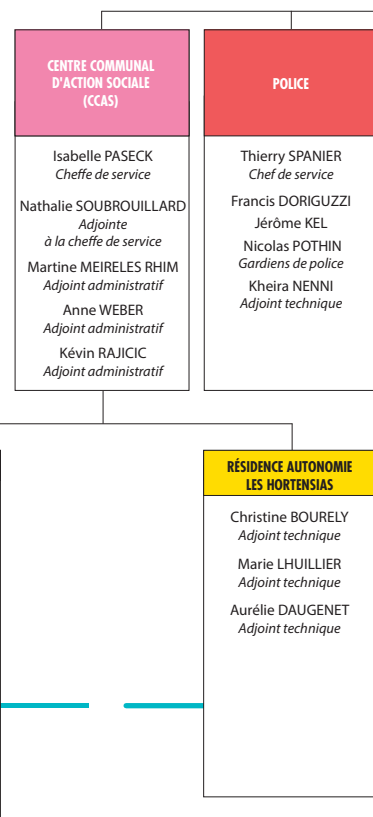
Cette jeune équipe dynamique est accompagnée par Marie-Christine Lebard, conseillère municipale, épaulée par le service éducation – jeunesse.



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS

Réuni le 4 novembre 2022, le conseil des seniors a renouvelé son bureau : Claudine HETHENER en est devenue la nouvelle présidente. A ses côtés siègent Bernard HENRY, Vice-Président, Nicole BUZON, secrétaire et Thérèse DIVO-TANCHOT, secrétaire adjointe. Cette instance consultative regroupe une vingtaine de personnes âgées de 65 ans et plus siégeant pour 3 ans et a pour vocation d'améliorer la vie des aînés de Marly.

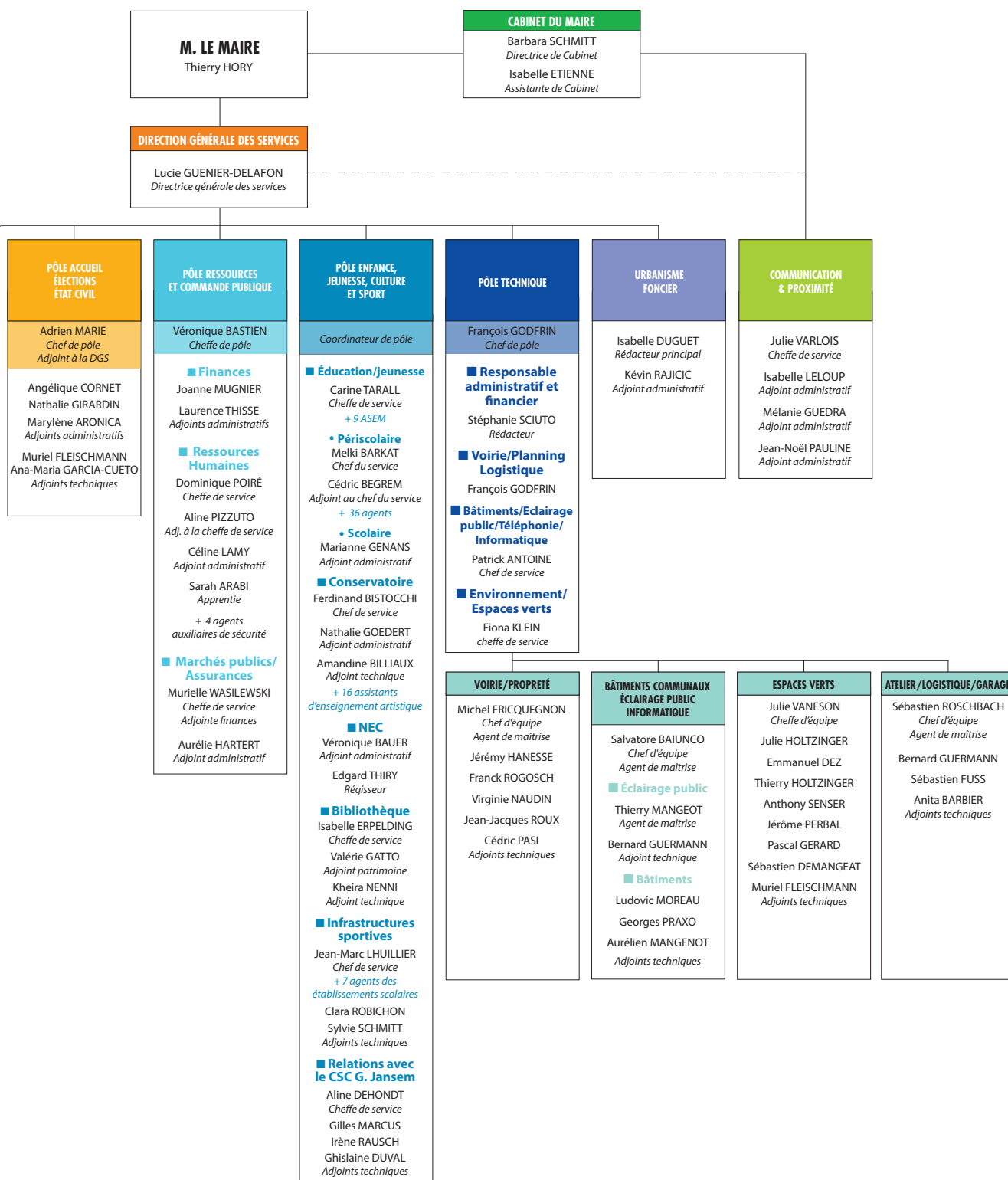
ORGA- NISATION



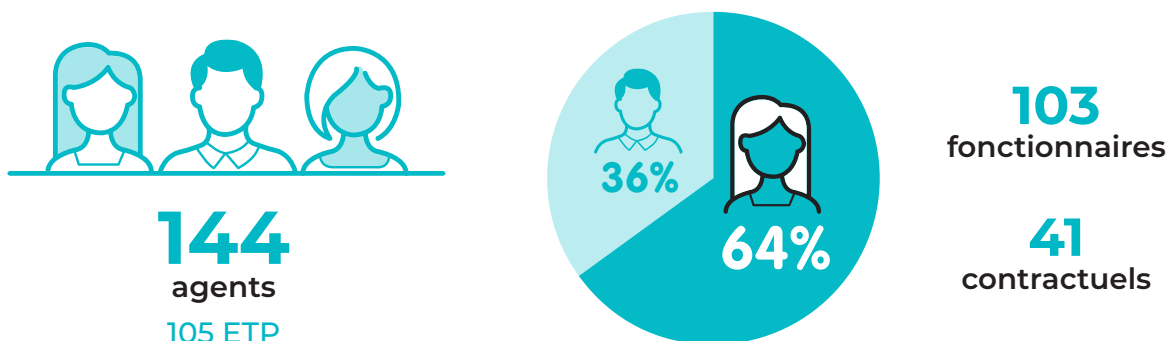
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

HÔTEL DE VILLE

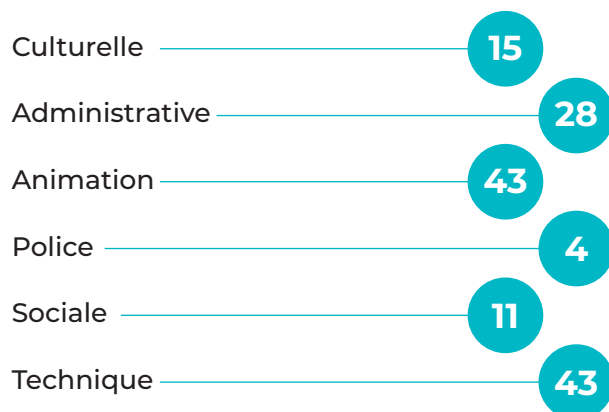
ORGANIGRAMME



RESSOURCES HUMAINES



RÉPARTITION PAR FILIÈRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

A
6 agents
4,17 %

B
23 agents
15,97 %

C
115 agents
79,86 %

PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT

46 ANS
ÂGE MOYEN

50 ANS ET +

14%

29%

30 À 49 ANS

15%

31%

- DE 30 ANS

1%

10%

■ HOMMES
■ FEMMES



FINANCES

UN BUDGET MAÎTRISÉ SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

- Pas de hausse d'impôt
- Pas de recours à l'emprunt
- 2,28 millions d'euros d'investissement
- 2,8 millions d'euros de dépenses d'équipement / 3,2 millions d'euros de dépenses réelles totales
- Environnement et développement durable : continuité des bonnes pratiques, avec l'éclairage lumineux LED et la rénovation de la Seille et l'aménagement de ses abords
- Priorité à la jeunesse (plan numérique, nouvelle cantine, centre Gilbert Janssen, Les Loupiots)
- Sécurité renforcée (caméras mobiles)
- Solidarité (budget du CCAS au plus haut depuis son existence)
- Accessibilité (fin du programme)



14,2 M€

de budget total

11,9 M€

de budget réel

3 239 803,89 €

Encours de dette

INVESTISSEMENT

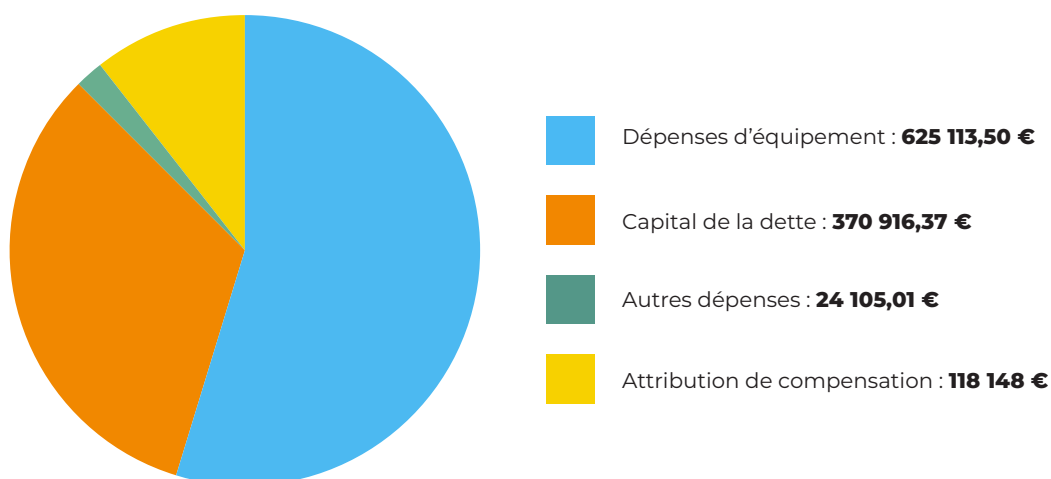
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2022 :

- **1 138 282,88 €** en dépenses réelles
- Taux de réalisation : **54,05 %**
- Dépenses d'ordre : **14 659 350 €** (cession BA 128)
- Restes à réaliser : **647 214,98 €**

PRINCIPALES DÉPENSES :

- Acquisition matériel informatique et logiciel (mairie, écoles, ...) : **97 216,46 €**
- Travaux dans les bâtiments : **96 800,08 €**
- Eclairage public : **73 032,28 €**
- Construction périscolaire Freinet : **65 921,37 €**
- Travaux d'accessibilité : **59 608,56 €**
- Etudes décret tertiaire : **37 200 €**
- Acquisition colombariums : **25 954,20 €**
- Acquisition illuminations : **24 979,68 €**
- Acquisition matériel et mobilier scolaire et périscolaire : **17 063,84 €**



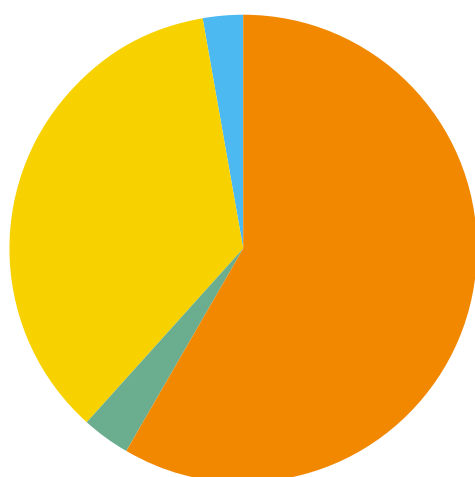


Projet du périscolaire éco-conçu © Artech concept



Eclairage public

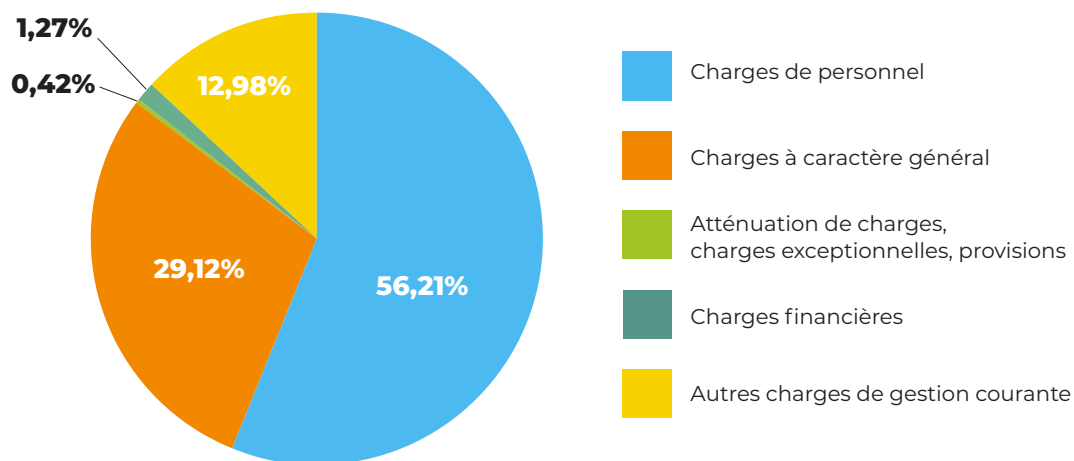
RECETTES D'INVESTISSEMENT



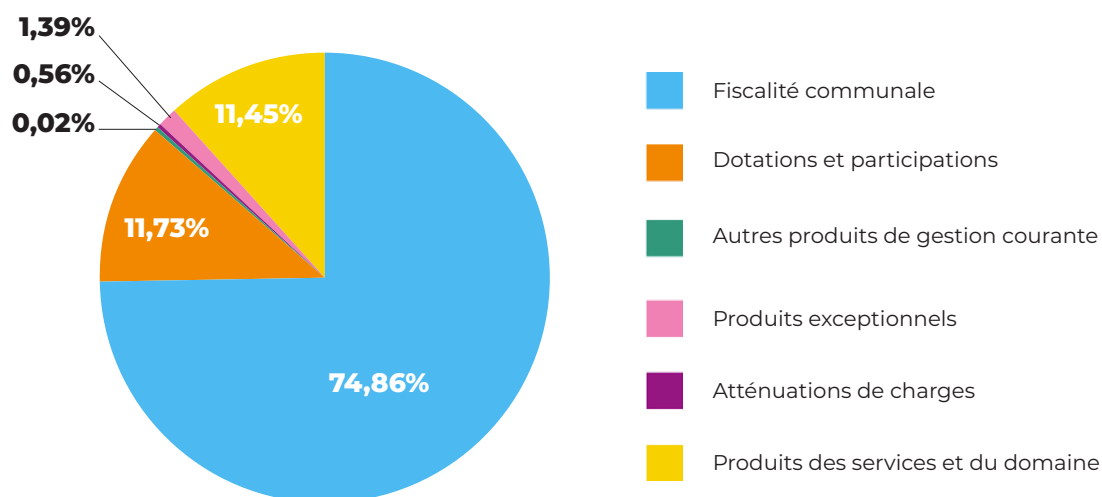
Autres recettes :	19 984,80 €
Excédent d'investissement reporté :	439 999,57 €
Subventions :	25 418,11 €
FCTVA, TAM :	268 795,14 €

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES



RECETTES RÉELLES





M A R L Y

Hôtel de Ville
8 rue des Ecoles BP 30002
57151 MARLY CEDEX

